



SCIERIES | SCP 125.02 | OCTOBER 2026

CONTENU

- 1 Salaires horaires minima à partir du 1^{er} octobre 2026

1. SALAIRES HORAIRES MINIMA À PARTIR DU 1^{ER} OCTOBER 2026

Au 1^{er} octobre 2026, une indexation de 0,83% est appliquée. Dès lors, les salaires horaires minima sont adaptés comme suit à partir du 1^{er} octobre 2026 :

SALAIRES MINIMA TRAVAILLEURS - 38H/SEMAINE

CATÉGORIES	38H/SEMAINE	39H/SEMAINE	40H/SEMAINE
Non-qualifié à l'embauche	17,06 €	16,62 €	16,21 €
Non-qualifié, après 6 mois	17,13 €	16,69 €	16,27 €
Spécialisé	17,35 €	16,91 €	16,48 €
Qualifié	17,59 €	17,14 €	16,71 €
Surqualifié	18,26 €	17,79 €	17,35 €

SALAIRES MINIMA TRAVAILLEUR TRANSPORTEUR ROUTIER

Salaire minimum	17,35 €
RGPT	0,78 €

SALAIRE MINIMUM ÉTUDIANTS

AGES	38H/SEMAINE	39H/SEMAINE	40H/SEMAINE
15 ans	9,67 €	9,42 €	9,19 €
16 ans	10,03 €	9,77 €	9,53 €
17 ans	11,26 €	10,97 €	10,70 €
18 ans	12,66 €	12,34 €	12,03 €
19 ans	14,07 €	13,71 €	13,37 €
20 ans	15,83 €	15,42 €	15,04 €

TELECHARGEZ NOTRE APP



Scannez et
découvrez
l'app ACV-CSC



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION ACV-CSC ET RESTEZ INFORMÉ·E !



1

Restez au courant des dernières nouvelles sectorielles

2

Calculez votre salaire net, vos jours de congé et votre préavis

3

Consultez vos avantages en tant qu'affilié·e

4

Trouvez le bureau CSC le plus proche de chez vous

SCANNEZ ET
DÉCOUVREZ



www.lacsc.be/cscbie



Available on the
App Store



Get it on
Google play

